



Favoriser la biodiversité en milieu artificialisé

Comment les actions locales contribuent-elles à la mise en œuvre de la Trame verte et bleue ?



en partenariat avec



MERCREDI 3 OCTOBRE de 9h à 12h30 - RDV à la Maison de la Culture et de la Convivialité de la Roche Noire

La Trame verte et bleue est une mesure phare du Grenelle de l'environnement visant à enrayer le déclin de la biodiversité par la préservation et de la restauration des continuités écologiques.

Au niveau local, au-delà des outils de planification et des organisations contribuant directement à sa mise en œuvre, de nombreux projets sont déjà menés par divers acteurs : aménagement et gestion de sites par les collectivités et entreprises, mesures agro-environnementales par les professionnels agricoles et forestiers, initiatives citoyennes...

Ces actions locales contribuent à assurer les continuités écologiques et peuvent être reproduites sur d'autres sites. Cette sortie permettra de connaître des initiatives de préservation de la biodiversité, et de voir comment chacun peut contribuer à la mise en œuvre de la Trame verte et bleue à l'échelle locale.

PROGRAMME

1^{re} partie : Visite de l'Ecopôle du Val d'Allier à la Roche Noire/Pérignat-ès-Allier **La prise en compte de la biodiversité dans la réhabilitation d'une sablière**

En salle à la Roche Noire puis visite sur le terrain

Présentation du projet par Jean-Christophe Gigault, Directeur de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, en présence de Marc Testard, Maire de la Roche Noire, Jean-Pierre Buche, Maire de Pérignat-ès-Allier (sous réserve) et Fabien Langlade, Directeur –adjoint du GIE Bellerive

Le projet d'Ecopôle Val d'Allier est porté par le Syndicat mixte d'Études et d'Aménagements Touristiques (regroupant les communautés de communes de Mur-ès-Allier et Gergovie-Val-d'Allier et les communes de Pérignat-ès-Allier et La Roche Noire), la Ligue pour la Protection des Oiseaux Auvergne et le GIE Bellerive. L'objectif est de réhabiliter les gravières au fur et à mesure de la cessation de leur exploitation prévue en 2016, de façon à les rendre les plus attractives possible pour la faune sauvage et en particulier les oiseaux, tout en y assurant l'accueil et la sensibilisation du public.

2^e partie : Visite du projet de réaménagement de l'entrée de la salle polyvalente et de la Plaine de jeu à Cournon **La prise en compte de la biodiversité dans la gestion des espaces verts**

Visite sur le terrain. Le déplacement entre la Roche Noire et Cournon est à la charge des participants.

Présentation par Jean-Claude Châtillon, Responsable des espaces verts de la Ville de Cournon

Présentation de la charte d'entretien des espaces publics par Christophe Bras, Fredon Auvergne

Dans le cadre de son projet de réaménagement de l'ancien site de la Foire de Clermont en bord d'Allier en un espace de promenade et de loisirs, la Ville intègre les enjeux de préservation de la biodiversité dans sa réflexion et son mode d'entretien de cet espace. Depuis un an, la commune de Cournon est également signataire de la charte d'entretien des espaces publics, portée par Fredon Auvergne dans le cadre du programme Phyt'eauvergne, impliquant la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires.

Un cycle de sorties dans la perspective du futur SRCE

Le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) est le document cadre à l'échelle régionale de la mise en œuvre de la Trame verte et bleue. Son objectif est l'identification des trames vertes et bleues d'importance régionale. Il est élaboré par l'Etat et la Région dans un cadre largement concerté avec les acteurs régionaux. En savoir +

Bulletin d'inscription joint à l'invitation courriel à retourner avant le 24 septembre

Sortie limitée à 30 personnes, ouverte en priorité aux adhérents de la Plate-forme 21

(Une autre visite de l'Ecopôle du Val d'Allier organisée en partenariat avec EDF est prévue le 17 octobre matin.

Si vous ne pouvez vous libérer pour celle-ci, il est possible de se joindre à nous à cette date. Contactez Myrtille Ferré).

Pour toute information : contactez Myrtille Ferré, 04 73 98 13 22 ou m.ferre@pf21.fr